



Lycée catholique de Pontlevoy

Établissement catholique sous contrat d'association avec l'État

TARIFS 2025-2026

A CONSERVER PAR LES FAMILLES



La contribution des familles est calculée selon votre **Quotient Familial** (QF).

Calcul de votre Quotient Familial :

Au moyen de l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) du ou des responsables financiers, veuillez relever le montant du revenu fiscal de référence (R) ainsi que le nombre de parts fiscales sur l'avis (P).

Diviser le revenu fiscal de référence par le nombre de part (R/P) => vous obtenez ainsi votre **Quotient Familial**.

Attention ! Nous n'avons pas besoin de votre coefficient CAF.

Le coût de la scolarité comprend plusieurs éléments dont la contribution familiale et la cotisation APEL (24€ par an et par enfant - facultative si vous la payez déjà dans un autre établissement catholique).

***RAPPEL : catégories A, B, D et E : il est impératif de nous fournir votre copie INTEGRALE de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.**

Vous trouverez en page 2 un récapitulatif vous permettant de visualiser le montant de la scolarité de votre enfant. Les voyages (facultatifs) et sorties scolaires (obligatoires) restent en sus.

RAPPEL DES REGIMES :

Externe : votre enfant déjeune à l'extérieur de l'établissement il n'est plus sous la responsabilité de l'établissement

Panier-repas : Votre enfant apporte son repas et reste dans l'établissement. Il déjeune à la cantine avec ses camarades et bénéficie des couverts, du pain, de l'eau, des serviettes et du micro-ondes

Demi-pensionnaire : votre enfant déjeune à la cantine, il n'est pas autorisé à sortir de l'établissement et reste sous la responsabilité de l'établissement. Son repas est composé de 5 éléments : entrée, plat (protéine, et garniture) laitage et dessert. Le tarif est calculé annuellement sur la base de 5 repas par semaine.

Internes : votre enfant est logé à l'internat durant la semaine, il est nourri matin, midi et soir sur la base d'un demi-pensionnaire.

2 jours par semaine, les élèves internes et demi-pensionnaires, bénéficieront de repas sans protéines animales.

Le choix du régime sera déterminé pour l'année et devra être définitif le jour de la rentrée. Il ne sera modifié qu'à titre exceptionnel et en fin de trimestre

Mon enfant est « EXTERNE »

Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	890 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	1 150 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 330 €

Pour les externes, le tarif d'un repas occasionnel est de 7,70€. Les repas sont facturés trimestriellement.

Mon enfant est « PANIER-REPAS »

Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	« PANIER REPAS »	TOTAL ANNUEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	890 €	360 €	1 250 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	1 150 €	360 €	1 510 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 330€	360 €	1 690 €

Mon enfant est « DEMI-PENSIONNAIRE »

Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	« 1/2-PENSION »	TOTAL ANNUEL
A*	Jusqu'à 7 500 €	890 €	1 480€	2 370 €
B*	De 7 501 à 8 800 €	1 150 €	1 480 €	2 630 €
C	Au-delà de 8 801 €	1 330 €	1 480 €	2 810 €

Mon enfant est « INTERNE » 4 nuits arrivée le lundi matin

Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	Restauration annuelle	Hébergement	TOTAL ANNUEL
D*	Jusqu'à 8 800 €	890 €	2 400 €	2 170 €	5 460 €
E*	De 8801 à 14 999 €	1 150 €	2 400 €	3 060 €	6 610 €
F	Au-delà de 15 000 €	1 330 €	2 400 €	3 600 €	7 330 €

Mon enfant est « INTERNE 5 nuits » arrivée le dimanche soir

Catégorie	Quotient Familial	Contribution annuelle des familles dont la cotisation APEL	Restauration annuelle	Hébergement	TOTAL ANNUEL
D*	Jusqu'à 8 800 €	890 €	2 550 €	2 670 €	6 110 €
E*	De 8801 à 14 999 €	1 150 €	2 550 €	3 560 €	7 260 €
F	Au-delà de 15 000 €	1 330 €	2 550 €	4 100 €	7 980 €

Les périodes de stage, les voyages scolaires d'une semaine ou plus et les absences pour maladie d'une semaine ou plus vous seront décomptés sur votre facture. Les avoirs seront établis sur la base de 4,60€.

ACOMPTE

Prélevé le 20 septembre 2025, il sera déduit de la facture annuelle et est fonction du régime

Régime	Montant
Externe	89 €
Panier-repas	125 €
Demi-pensionnaire	237 €
Interne 4 nuits	546 €
Interne 5 nuits	611 €

FRAIS D'INSCRIPTION prélevé le 20 octobre 2025

Inscription	Montant
Externe	45 €
Panier-repas	
Demi-pensionnaire	
Interne	65 €

FRAIS DE REINSCRIPTION prélevé le 20 octobre 2025

Réinscription	Montant
Externe	20 €
Panier-repas	
Demi-pensionnaire	
Interne	

AUTRES FRAIS

Protection Individuelle Accident sur adhésion
« Mutuelles St Christophe »

11,50€ / an prélevé le 20 octobre 2025 (tarifs à titre indicatif)
(Imposée si pas d'attestation d'assurance scolaire au
15 sept. 2025)

RÉDUCTIONS FAMILLES NOMBREUSES

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans l'Établissement bénéficient d'une réduction de :

20 % sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant

30 % sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant

40 % sur la contribution familiale du 4^{ème} enfant, ainsi que sur les suivants.

Attention, le cumul des remises n'est pas possible, la remise la plus favorable est retenue.

MOYENS DE TRANSPORTS

Les tarifs et lignes annoncés sont donnés à titre indicatif : ils sont susceptibles d'être modifiés.

Transports organisés par le conseil régional : "Rémi" et les lignes "la Vallée du Cher"

Pensez à réaliser la carte de transport scolaire de votre enfant sur <https://www.remi-centrevalde Loire.fr>

Les modalités de transports vous seront rappelées courant mai 2025 par mail

Horaires des lignes desservies sur notre site internet : <https://www.lplcp.fr/transports>

Ces montants sont prélevés par l'établissement

TRANSPORTS DP, PANIER-REPAS, EXTERNE	DÉMARCHES	TARIFS
Circuit 3A, 3B et 4	Pas de carte, abonnement annuel	15€ / mois +50€/an/famille pour les frais de gestion administrative des transports
Ligne 13.01 Ligne 13.02 Ligne 13.03	Inscription et réinscription sur : https://www.remicentrevalde Loire.fr	25€ /an de frais de dossier de carte + 50€/an de ligne dédiée reversés à la Région +50€/an/famille pour les frais de gestion administrative des transports
Ligne de Sambin - Pontlevoy	Pas de carte, abonnement annuel	8€ / mois +50€/an/famille pour les frais de gestion administrative des transports
Lignes MTC14 / MTC 15 Lignes CTR11 / CTR24 CTR14 ou CTR12	Inscription et réinscription sur : https://www.remicentrevalde Loire.fr	+50€/an/famille de ligne dédiée reversés à la Région
TRANSPORTS DES INTERNES	TARIFS	
Transport des élèves internes <i>(les dimanches, lundis et vendredis)</i>	Pas de carte, abonnement annuel	Forfait annuel de 350€ pour 2 trajets / semaine (soit 5€ le trajet)
TRANSPORTS MERCREDI APRES-MIDI	<i>uniquement les lycéens et atelier "outil en main"</i>	TARIFS
Circuits 8, 9, 10	Pas de carte	/
MOYEN PERSONNEL	/	/

* Pour le détail des lignes de bus, merci de consulter le site internet : <https://www.lplcp.fr/transports>